



République française
Département des Vosges
Commune de Montmotier

Nombre de conseillers

• En exercice	6
• Présents	6
• Votants	6
• Absents	0
• Exclus	0



Date de convocation : vendredi 08 décembre 2023

Date d'affichage : vendredi 15 décembre 2023

Le quatorze décembre deux mil vingt-trois, à dix-sept heures trente minutes, le Conseil municipal de la Commune de Montmotier, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre POIROT, Maire.

Etaient présents :

Mesdames Anne Marie LHUILLIER et Raymonde POIROT.

Messieurs Bruno JOLLY, Jean-Pierre POIROT, Michel TRONCHE et Maxime ZIELONY

Procuration : Néant.

Délibération N°26/2023 TARIF AFFOUAGE 2024

Le Conseil municipal, après examen, **à l'unanimité, DECIDE** de ne pas augmenter le tarif d'affouage et le maintien à 39 € le stère (depuis l'année 2023).

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture d'Epinal le
Publié ou notifié le

JEAN PIERRE POIROT
2023.12.15 16:32:06 +0100
Ref:20231215_162202_1-1-O
Signature numérique
le Maire